

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION DE LA PREVISION
ET DE LA STATISTIQUE

NATIONS UNIES

DEPARTEMENT DES AFFAIRES
ECONOMIQUES ET SOCIALES

**MESURE DE LA PAUVRE : une tentative d'intégration des approches
objective et subjective pour une connaissance approfondie**

Présenté dans le cadre du

**"Workshop on Poverty Statistics in the Region
of the Economic Community of West African States"**

Abuja (Nigeria), 26-30 July 2004

Par Mamadou Matar GUEYE

Dakar, juin 2004

Dans l'introduction de leur article intitulé "Subjective Economic Welfare", Martin Ravallion et Michael Lokshin (1999) mettent l'accent sur ce qu'ils qualifient de paradoxe entre la théorie économique et la pratique. D'une part les économistes admettent que les individus sont des agents économiques rationnels, donc bien placés pour apprécier leur propre niveau de vie. D'autre part, ils ne daignent pas s'en référer pour savoir s'ils sont riches ou pauvres, préférant s'en tenir à une évaluation de leur pouvoir d'achat. Pour renforcer cette thèse, les auteurs rappellent qu'à l'origine la notion même d'utilité était subjective dans sa définition alors que dans sa démarche, la science économique moderne continue à ignorer le point de vue ou les préférences des individus dans l'évaluation de leur bien-être.

Tirant les leçons de travaux qu'ils ont effectués en Russie, les auteurs concluent ainsi: même en utilisant un plus large éventail de variables quantitatives conventionnelles, les économistes ne peuvent pas prédire correctement la perception que les individus ont de leur bien-être. Aussi, les différences significatives observées entre les mesures objectives et subjectives suggèrent-elles une plus grande prudence dans la manière dont ils interprètent les résultats de leurs recherches.

Du fait même de sa dimension multiple, la définition de la pauvreté n'échappe pas à cette ambiguïté. Le dictionnaire Larousse la définit comme "l'état d'une personne qui manque d'argent, de ressources...", le PNUD la considère comme "la négation des opportunités et des possibilités de choix les plus essentielles du développement humain", d'autres la perçoivent comme "la négation de notre essence commune d'êtres humains", "l'absence de liberté et de perspectives pour ses enfants", "l'exclusion ou la non-participation à la vie politique et sociale", etc. La liste est longue. Cela signifie qu'il n'existe pas une définition précise, complète et universelle de la pauvreté. C'est que la notion de pauvreté est complexe parce que variable d'une société à l'autre, et au sein d'une même société, d'un individu à l'autre. Elle est relative, et à ce titre, elle se prête mal à une définition universelle. C'est donc réduire sa dimension que de lui appliquer une mesure unique, absolue.

On peut donc admettre qu'une compréhension approfondie de la pauvreté, dans ses manifestations comme dans ses conséquences, nécessite une étude intégrée permettant d'établir une passerelle entre l'approche objective ou monétaire et l'approche subjective basée sur les différentes perceptions que les individus ont de leurs conditions de vie.

CONTEXTE

Dans le cadre de son programme de lutte contre la pauvreté, le Sénégal a déjà entrepris nombre d'enquêtes et d'études en vue d'améliorer le système de suivi des conditions de vie des ménages, d'approfondir notre connaissance du phénomène et d'aider ainsi les décideurs dans le choix et la mise en œuvre de politiques économiques et sociales aptes à promouvoir un développement humain durable. Ainsi, à travers des enquêtes de type Budget Consommation comme l'Enquête sur les Priorités (ESP, 1991/92), la première Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM I, 1994/95) et l'Enquête sur les Dépenses des Ménages de la Capitale (EDMC, 1996), on s'est efforcé de collecter des informations de type quantitatif, portant essentiellement sur les revenus, le patrimoine, les dépenses de consommation des ménages et les prix. En mettant l'accent sur des aspects monétaires, ces enquêtes aident à définir des profils de pauvreté de manière quantitative et objective, permettant ainsi l'identification et le ciblage des catégories de la population les plus nécessiteuses.

Toutefois, malgré leur apport inestimable dans notre compréhension de la pauvreté et des inégalités, ces enquêtes n'en connaissent pas moins certaines limites et méritent donc d'être complétées pour une connaissance plus approfondie. En effet, elles occultent les dimensions subjectives de la pauvreté. Spécifiquement, ces enquêtes ne donnent aucune indication sur le point de vue des

populations, pauvres ou non pauvres, sur leur situation. En particulier, elles ne renseignent pas sur ce que ces populations considèrent comme leurs priorités et les solutions préconisées pour améliorer leurs conditions de vie. C'est dans ce sens qu'une expérience novatrice a été tentée au Sénégal, visant à intégrer plusieurs types d'enquêtes.

JUSTIFICATIONS DE L'APPROCHE

Le système d'information sénégalais sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté repose ainsi sur plusieurs sources de données. Quoique utiles et riches quant aux méthodes de collecte, de mesure et du choix des niveaux d'observation, les sources disponibles restent encore limitées dans leurs capacités d'analyse. Or, enrichies dans leur contenu et combinées dans leurs différentes approches elles peuvent être complémentaires et contribuer à une connaissance plus approfondie du niveau de vie des populations et aider ainsi à mieux évaluer l'efficacité des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté mis en œuvre. Aussi, dans l'élaboration des termes de référence du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) les responsables ont-ils souligné de manière explicite le besoin :

1. d'actualiser les données quantitatives déjà vieilles de quelques années
2. de collecter des informations complémentaires sur les perceptions de la population en général et sur celles des plus pauvres en particulier, en vue de renforcer nos capacités d'analyses et d'approfondir notre compréhension des conditions de vie.

C'est à cet effet que trois enquêtes de types différents ont été réalisées sur un même échantillon de ménages: la seconde Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II, 2001/02) pour actualiser celle menée en 1994/95, le Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement (QUID) et l'Enquête de Perception de la Pauvreté (EPPS).

Ces enquêtes portent sur un échantillon aléatoire unique, représentatif de la population sénégalaise et permettant de fournir des résultats au niveau régional. L'échantillon compte 6624 ménages répartis dans 552 grappes, dont 282 en milieu urbain et 270 en milieu rural, à raison de 12 ménages par grappe.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

Le présent article a pour objet de présenter les différents volets de ce projet. Après avoir décrit le contexte et présenté les justifications, il donne le contenu et définit la méthodologie de chaque composante en insistant sur ses forces et ses limites. En troisième lieu, il présente les principaux indicateurs de pauvreté monétaire utilisés, notamment la détermination du seuil de pauvreté et le calcul des indices. En quatrième lieu, il donne les principaux résultats de la pauvreté objective. En cinquième lieu, il définit la mesure de la pauvreté subjective utilisée, donne les résultats et examine la catégorisation des ménages (pauvres/non pauvres) en indiquant les différences entre les approches. Dans cette partie, on montre aussi la complémentarité des approches en intégrant les perceptions des populations, notamment en ce qui concerne les manifestations de la pauvreté, son évolution dans le temps, et les mesures à prendre pour sa réduction, etc. Enfin, il tire un certain nombre de conclusions et fait quelques recommandations.

L'ESAM II

L'ESAM II est une enquête de type budget consommation à deux passages, étalée sur une période de 12 mois allant de juin 2001 à juin 2002. En répétant les passages l'objectif visé est de corriger les erreurs dues aux variations saisonnières qui, selon la période de collecte, peuvent entraîner une surestimation ou une sous-estimation de la consommation, en particulier en milieu rural où les revenus sont fortement tributaires des effets saisonniers. En réalité il était prévu 3 passages portant sur quatre mois chacun. Pour des contraintes administratives ou de gestion (signature de contrats, disponibilités de fonds dans les délais requis) et de calendrier, il a été retenu un passage portant sur 4 mois et un autre sur 8 mois. Les passages sont découpés en vagues (2 ou 3 selon le milieu) au cours de laquelle une partie de l'échantillon est couverte.

L'échantillon de l'ESAM II est permanent, c'est-à-dire que les mêmes ménages enquêtés au premier passage sont suivis au passage suivant.

Les données de l'enquête sont collectées aussi bien au niveau des individus qu'au niveau des ménages. Les questions individuelles couvrent les caractéristiques complémentaires à celles du QUID, notamment sur les changements concernant la démographie, l'éducation, la santé et l'emploi. Les données collectives sont recueillies sur les caractéristiques de l'habitat, les actifs et biens durables, ainsi que sur la consommation alimentaire et non alimentaire. Ces informations permettront de calculer des indicateurs de bien-être basés sur la consommation des ménages et d'analyser ainsi la pauvreté en termes monétaires.

LE QUID

Le QUID est un module de l'ESAM II conçu par la Banque mondiale (en collaboration avec l'OMS et le BIT) pour le suivi d'indicateurs de pauvreté et l'évaluation de l'impact des politiques, programmes et projets de développement sur le niveau de vie des populations. Pour ce faire, les indicateurs ont été choisis de manière à permettre l'évaluation du niveau de développement des différents groupes de populations. Ils sont simples et permettent d'identifier les bénéficiaires et les non bénéficiaires des diverses politiques visant à améliorer la situation sociale et économique des pauvres. Le choix des indicateurs se fonde sur l'idée selon laquelle les ménages et les collectivités tirent le maximum de profit de leur potentiel économique et de leur capital social s'ils ont effectivement accès aux services et aux équipements de base pouvant les aider à améliorer leurs conditions de vie.

Les informations collectées à travers le QUID permettent de mesurer, d'une part, le niveau de vie des populations à travers les caractéristiques de leur logement et la forme de propriété, l'équipement et la disponibilité de terres et de bétail, et d'autre part l'accès, l'utilisation et la satisfaction des populations par rapport aux services sociaux et économiques de base, notamment les infrastructures d'éducation et de santé.

La principale caractéristique du QUID est de collecter, de traiter et de diffuser rapidement des indicateurs sur les conditions de vie pour différents sous-groupes de ménages en s'appuyant sur un large échantillon permettant une représentativité au niveau administratif le plus fin. Simple et court, le QUID est administré au cours d'une seule visite. En effet, tous les questionnaires du QUID sont remplis 30 jours avant la fin du premier passage de l'ESAM II et sont donc disponibles pour une exploitation rapide utilisant un scanner à la place d'une saisie classique. C'est ainsi qu'il a permis de renseigner un certain nombre d'indicateurs clef du DSRP (éducation, santé, emploi et nutrition, entre autres) au moment où la collecte des données de l'ESAM II se poursuivait encore sur le terrain. De plus, partant des données de l'ESAM I, un modèle a été conçu, permettant d'imputer des dépenses aux ménages du QUID et de calculer ainsi l'incidence de pauvreté attendue pour 2002.

Le QUID comprend des sections sur la composition du ménage et les caractéristiques des membres par rapport à l'éducation, la santé, l'emploi, les avoirs du ménage, les caractéristiques du logement et les mesures anthropométriques sur les enfants de 3 à 59 mois.

L'EPPS

Le comité technique chargé de l'élaboration du DSRP avait réalisé une étude utilisant une approche participative qui privilégie la collecte d'information au sein de focus-groups où différentes catégories de la société s'expriment librement sur une série de thèmes portant spécifiquement sur les perceptions de la pauvreté, les priorités et les solutions. Toutefois, malgré sa pertinence cette approche fait l'objet de critiques dont les plus importantes sont :

1. les risques d'une généralisation abusive des résultats, car, rien ne garantit la représentativité du nombre restreint de communautés généralement couvertes,
2. les individus composant les focus-groups ne représentent pas nécessairement l'opinion de la population en général, ni celle des pauvres en particulier.

C'est dans le souci de réduire ces critiques au minimum qu'une approche statistique a été appliquée pour parfaire ce volet qualitatif.

Ainsi, suivant l'esprit du processus participatif, plusieurs partenaires ont contribué à l'élaboration du questionnaire de l'EPPS qui est donc le résultat d'un consensus articulé autour de la problématique de la pauvreté et ses multiples facettes. Les questions portent sur la situation économique et sociale du ménage au cours des 12 derniers mois (degré de satisfaction des ménages eu égard à la couverture de besoins essentiels tels que la consommation alimentaire, le logement, l'habillement, les soins de santé, l'éducation des enfants, les dépenses de cérémonies et le revenu), les priorités et solutions préconisées par les ménages, le tissu associatif dans les communautés, la perception des institutions par les populations et l'accès aux services sociaux de base.

La démarche suivie pour la réalisation simultanée de ces enquêtes repose d'une part sur le principe de la capitalisation des acquis de l'ESAM II et d'autre part sur les perspectives d'analyse plus large qu'offre cette approche. L'utilisation d'un même cadre est une option judicieuse en ce sens qu'elle permet une réduction des coûts. Par exemple, le plan de sondage a été choisi de manière à capitaliser le travail déjà effectué dans le cadre de l'ESAM II. Vu la simultanéité des opérations, sont ainsi économisés les coûts liés au tirage et à l'actualisation des listes de ménages qu'entraînerait le choix d'échantillons indépendants. En outre, les données qui portent toutes sur le même échantillon de ménages, pourront ainsi être fusionnées de façon harmonieuse pour une analyse intégrée mettant en phase deux approches complémentaires.

MESURE OBJECTIVE DE LA PAUVRETE

Une bonne mesure de la pauvreté suppose le choix d'un indicateur, d'un seuil de pauvreté et d'une mesure de la pauvreté. Ce choix influe fortement sur l'estimation de la pauvreté. Aussi, est-il nécessaire de procéder à quelques développements sur les aspects méthodologiques relatifs à la mesure de la pauvreté

L'indicateur de niveau de vie

L'indicateur de niveau de vie retenu ici est un agrégat de la consommation des ménages constitué des dépenses alimentaires et non alimentaires effectuées au cours des 12 mois précédant l'enquête ajustées de la valeur de l'autoconsommation dans la même période.

L'ESAM II a permis de collecter des données sur la consommation alimentaires et non alimentaires sur 12 mois. La méthodologie a consisté à relever les dépenses des ménages tous les trois jours pendant dix visites en milieu urbain et 5 en milieu rural, soit 30 jours et 15 jours de consommation respectivement. La durée d'observation moins longue en milieu rural se justifie par une fréquence des dépenses moins élevée. En revanche, en milieu urbain le choix de la durée tient au fait que la plupart des salariés perçoivent un traitement mensuel. La qualité des données étant déterminante dans ce genre d'analyse, les organisateurs des enquêtes se sont préoccupés d'éviter les effets de mémoires qui conduisent à l'omission de certaines dépenses, donc à une sous estimation de l'agrégat de consommation. La méthode de collecte adoptée a donc permis de distinguer les dépenses courantes effectuées quotidiennement (alimentation) et les dépenses non courantes (biens durables) portant sur des périodes de références plus longues de 3 mois à 12 mois selon la nature et l'utilisation du produit.

Le seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté déterminé ici repose sur l'approche du coût des besoins de base qui consiste à estimer la part des ménages ou de la population capable de se payer un panier de biens alimentaires majoré des biens non alimentaires. Cette approche est différente de celle fondée sur l'énergie calorifique où la structure du panier de biens alimentaires peut changer entre deux périodes du fait des substitutions opérées par les ménages. Pour une estimation des tendances de la pauvreté, la même méthodologie a été utilisée pour la mesure des seuils de pauvreté. Cette option des besoins de base tient au fait que pour le Sénégal, on note une très forte sensibilité de l'incidence de pauvreté au seuil de pauvreté retenu.

On suppose que le panier alimentaire déterminé ici reflètent les habitudes de consommation du pays et permet à un ménage de consommer 2400 kilocalories par équivalent adulte et par jour. Est donc considéré comme pauvre tout ménage dont la consommation par équivalent adulte et par jour est inférieure à la valeur du panier, c'est-à-dire au seuil de pauvreté.

Tableau 1: Composition du panier alimentaire de base issu l'ESAM II réalisée en 2001-02

Produit	Quantité		Kilo calories	Coefficient de conversion ORANA
	Code du produit	(en 100 grammes)		
Riz entier	12	0.2320	85.83	370.00
Brisure de riz	13	2.2879	846.51	370.00
Mil	32	0.7045	247.29	351.00
Pain de blé	71	0.6283	163.99	261.00
Mouton sur pied	112	0.1216	13.87	114.00
Viande de bœuf	131	0.1511	35.82	237.00
Poisson frais	211	0.8840	104.31	118.00
Poissons fumés	212	0.1005	37.59	374.00
Poissons séchés	213	0.0528	14.09	267.00
Lait caillé en vrac	313	0.0660	4.56	69.00
Lait en poudre en vrac	318	0.0384	19.30	502.00
Huile de palme	421	0.3739	336.14	899.00
Autres huiles végétales	429	0.1640	147.47	899.00
Pâte d'arachide	432	0.0524	31.04	592.00
Arachide décortiquée	612	0.1040	60.83	585.00

Choux	623	0.0933	2.98	32.00
Petites tomates	625	0.0767	1.76	23.00
Concentre de tomates	626	0.0722	1.59	22.00
Oignons	629	0.3435	10.65	31.00
Niébé sec	645	0.0457	15.64	342.00
Manioc frais	713	0.1248	18.60	149.00
Bouillon	832	0.0295	7.45	252.00
Sucre en morceaux	912	0.0930	35.82	385.00
Sucre granule	913	0.4025	154.95	385.00
Café en grains	1011	0.0216	0.09	4.00
Thé vert	1015	0.0240	1.85	77.00
Total	-	-	2400	-

Le panier alimentaire retenu est constitué des 26 produits les plus consommés par les ménages des déciles 2, 3, 4, 5 et 6 dont la consommation par équivalent adulte reflète mieux les habitudes alimentaires des Sénégalais. Chaque produit est représenté dans le panier proportionnellement à sa part dans les dépenses totales, de manière qu'en termes de quantités, le panier alimentaire procure 2400 kilocalories par équivalent adulte et par jour. Ces produits représentent 80% des dépenses totales de ces ménages qui regroupent la moitié de la population du pays. Pour réduire les biais au minimum, les déciles les plus pauvres et les plus riches, caractérisés par leur consommation extrême, ne sont pas pris en compte dans la constitution du panier. Le tableau 1 donne la composition du panier selon le produit, la quantité consommée de ce produit et le nombre de kilocalories déterminé à partir des coefficients de conversion de l'Organisation de Recherche sur l'Alimentation et la Nutrition Africaines (ORANA).

La ligne de pauvreté alimentaire a été majorée pour tenir compte de la consommation non alimentaire des ménages. La valeur retenue représente la consommation moyenne des ménages dont la dépense par équivalent adulte et par jour est comprise dans l'intervalle + et - 5% du seuil alimentaire. Il convient de noter qu'il a été déterminé un seuil par passage suivant la méthode de collecte. Le seuil alimentaire global est la somme des seuils pondérés selon le rapport 1/3 et 2/3 du fait que le premier passage porte sur 4 mois et le second sur 8 mois. Le tableau 2 donne les lignes de pauvreté alimentaire et globale selon la strate.

Tableau 2 : Lignes de pauvreté de l'ESAM II selon le passage et le milieu de résidence

	Seuil de pauvreté alimentaire			Seuil de pauvreté global		
	Dakar	Autres Villes	Milieu Rural	Dakar	Autres Villes	Milieu Rural
Premier passage (Z1)	333.3	312.7	276.5	950.1	799.5	514.3
Deuxième passage (Z2)	347.0	320.3	298.2	843.5	669.5	489.7
Seuil de pauvreté global (1/3*Z1+2/3*Z2)	342.4	317.8	290.9	879.0	712.8	497.9

La mesure de la pauvreté

Différentes mesures de la pauvreté sont utilisées. Ici, nous en retenons les trois les plus courants : l'incidence, l'écart et la sévérité. L'incidence de pauvreté donne la part de la population ou des ménages qui vit en état de pauvreté, c'est-à-dire ceux dont la consommation par équivalent adulte et par jour se situe en dessous du seuil de pauvreté Z. Par exemple, pour une population de taille n

dans laquelle q individus (ménages) sont pauvres, l'incidence de pauvreté H est définie ainsi qu'il suit :

$$H = \frac{q}{n}$$

L'écart de pauvreté mesure la distance moyenne qui sépare la population de la ligne de pauvreté lorsqu'une distance zéro est attribuée aux pauvres. On définit ainsi le déficit de pauvreté pour désigner les ressources nécessaires pour sortir les pauvres de leur état par un transfert de liquidités parfaitement ciblées. Il est défini ainsi qu'il suit :

$$PG = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{z - y_i}{z} \right]$$

où y_i est la consommation d'un individu ou ménage i et la somme porte sur les pauvres uniquement.

La sévérité ou l'écart au carré, prend en compte le carré de la distance qui sépare les pauvres de la ligne de pauvreté, et ainsi, privilégie les individus en situation d'extrême pauvreté. La mesure est ainsi

$$P2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{z - y_i}{z} \right]^2$$

définie :

Les résultats de la mesure objective

Les indices de pauvreté sur les individus et les ménages sont présentés dans le tableau 3. Au niveau national, 48,5% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté, plus de la moitié de la population (57,1%). La différence entre le taux de pauvreté des ménages et celui des individus vient du fait que pour les premiers on affecte le même poids à tous les ménages alors pour les seconds on prend en compte la taille spécifique de chaque ménage. Quel que soit le niveau d'observation, l'incidence de pauvreté diminue avec le degré d'urbanisation: - pour les ménages elle passe de 33,3% à Dakar à 43,3% dans les autres villes et 57,5% en milieu rural - pour les individus, les niveaux sont estimés à 42,0%, 50,1% et 65,2% respectivement.

L'écart et la sévérité de la pauvreté qui présentent la même tendance que l'incidence de pauvreté restent favorables à Dakar alors que dans les autres villes et en milieu rural les niveaux observés sont assez similaires.

En revanche, les inégalités mesurées ici par l'indice de Gini, croissent avec le degré d'urbanisation et sont plus sensibles entre ménages qu'entre individus. Ainsi, quel que soit le niveau d'observation elles sont plus fortes à Dakar que dans les autres villes et en milieu rural.

Les inégalités mises en évidence ici, peuvent refléter les différences d'accès aux infrastructures de production, équipements, services sociaux de base et structures de financement en faveur des citadins. Aussi, la fonction d'impulsion économique des centres urbains, associée à leur degré d'urbanisation et d'inégal développement (banques, entreprises, informations sur les différents marchés) peut-elle contribuer à différencier les citadins eux-mêmes (différences d'opportunités de revenus). Toutefois, la ville, force motrice du développement et le milieu rural, pourvoyeur de main

d'œuvre et de produits alimentaires, ont en permanence des d'échanges positifs ou négatifs (exode rural, migrations saisonnières, transferts d'argents et de valeurs modernisantes). De plus, ces différences d'environnement économique cache aussi des différences de qualité des ressources humaines fortement liée à la pauvreté. En effet, les ruraux ont un capital humain plus faible (bas niveau d'instruction, manque de qualification professionnelle, manque d'informations pertinentes), facteurs de nature à limiter leurs perspectives économiques.

Tableau 3: Différentes mesures de pauvreté selon les données de l'ESAM II 2001 - 2002

	Au niveau des ménages				Au niveau des individus			
	National	Dakar	Autre Villes	Milieu Rural	National	Dakar	Autres Villes	Milieu Rural
Incidence de la pauvreté (%)	48.5	33.3	43.3	57.5	57.1	42.0	50.1	65.2
Ecart de pauvreté (%)	14.8	9.5	13.4	17.8	18.3	12.0	16.1	21.4
Sévérité de la pauvreté (%)	6.2	3.7	5.7	7.5	7.9	4.7	6.9	9.4

MESURE SUBJECTIVE DE LA PAUVRETE

Le questionnaire de l'EPPS qui s'adresse aux mêmes ménages que l'ESAM II a permis de disposer d'une mesure subjective de la pauvreté.

La question posée pour la mesure subjective

Le questionnaire une question centrale permettant de classer les ménages de l'échantillon, selon leur propre opinion, en pauvre ou non pauvre, en fonction d'une échelle de niveau de vie prédéterminée. Au répondant dans chaque ménage, en l'occurrence le chef, il a été posé la question suivante:

Selon vous, à laquelle des catégories ci-dessous votre ménage appartient-il..... ?

- 1 : ... très riche
- 2 : ... un peu riche
- 3 : ... moyenne
- 4 : ... un peu pauvre
- 5 : ... très pauvre

Il a été précisé au répondant qu'il s'agissait pour les organisateurs de recueillir son propre point de vue, son jugement en toute indépendance, sa perception de sa situation économique et sociale, selon ses propres critères d'appréciation et échelle de valeurs.

Les résultats de la mesure subjective de la pauvreté comparée

En raison de la faiblesse du nombre de ménages qui se considèrent "très riches", les catégories 1 (très riche) et 2 (riche) ont été fusionnées. Le tableau 4 donne la répartition des ménages observés selon leur propre classement dans les niveaux de vie prédéfinis ci-dessus.

Tableau 4 : Répartition des ménages selon la catégorie de niveau de vie qu'ils prétendent appartenir

Catégorie de ménages selon le niveau de vie	Pourcentage de ménage dans la catégorie	
1 + 2	Très riche et un peu riche	3,6
3	Moyenne	30,7
4	Un peu pauvre	42,7
5	Très pauvre	23,0

Ensemble	100,0
----------	-------

Pour des raisons de commodités dans l'analyse et la comparaison avec les résultats de la mesure objective, les cinq catégories ont été regroupées en deux dénommées **non pauvres** (catégories 1, 2 et 3) et **pauvres** (catégories 4 et 5), correspondant à la classification utilisée dans l'approche monétaire discutée plus haut. Le tableau 5 donne l'incidence de pauvreté objective et perçue selon le milieu de résidence, le quintile et le sexe du chef de ménage.

Tableau 5 : Incidences de pauvreté objective et perçue selon quelques caractéristiques

Quelques caractéristiques socioéconomiques	Incidence de la pauvreté des ménages		
	Subjective (1)	Monétaire (2)	Ecart (1) – (2)
Milieu de résidence			
Dakar	44,0	33,3	+ 10,7
Autres villes	59,2	43,3	+ 15,9
Milieu rural	78,9	57,5	
Milieu rural : Zone Ouest (Région de Dakar et Thiès)	71,7		
Milieu rural : Zone Centre	80,4		
Milieu rural : Zone Nord-est	88,4		
Milieu rural : Zone Sud	88,1		
Quintiles			
Plus pauvre	83,4	97,4	- 14
2eme quintile	76,8	82,2	- 5,4
2eme quintile	69,1	41,8	+ 27,3
2eme quintile	60,3	20,6	+ 39,7
Plus riche	40,7	0,0	+ 40,7
Sexe du chef de ménage			
Homme	69,2	51,2	+ 16,2
Femme	59,8	37,1	+ 21,7
Ensemble	67,4	48,5	+ 18,9

Les données du tableau 5 montre que l'incidence de la pauvreté perçue au niveau ménage est estimée à 67,4% pour l'ensemble du pays. Comme pour la mesure objective, elle varie selon le milieu de résidence et présente une tendance similaire, même si les niveaux sont plus élevés. La pauvreté perçue est plus répandue en milieu rural (78,9%) qu'en milieu urbain, en particulier à Dakar (44% contre 59% dans les autres villes). Il est intéressant de noter que même en milieu rural la perception de la pauvreté n'est pas identique d'une zone à l'autre. La variabilité observée dans le niveau de la pauvreté perçue traduit un sentiment de pauvreté plus prononcé dans les zones périphérique difficiles d'accès et moins dotées en opportunités économiques. Ainsi, la proximité de la Capitale semble avoir un effet réducteur sur la pauvreté perçue. Ainsi, le milieu rural de la Zone Ouest comprenant la région de Dakar (urbanisée à 96%) et celle de Thiès (très urbanisée et proche de la Capitale) se distingue des autres par un niveau de pauvreté perçue plus bas (71,7% contre plus de 80%). Ainsi, l'accès plus facile aux infrastructures socio-économiques et les échanges quotidiens avec Capitale offrent aux ruraux de la région des opportunités appréciables.

La pauvreté perçue baisse avec le quintile de niveau de vie de (de 83% pour les plus pauvres à 41% pour les plus riches). Nulle pour les 20% des ménages les plus riches l'incidence de pauvreté monétaire passe à 97,4% pour les 20% les plus pauvres. Elle est plus faible parmi les ménages dirigés par une femme (59,8% contre 69,2%) qui ont aussi un taux de pauvreté monétaire plus bas

(37,1% contre 51,2%). La pauvreté monétaire est plus répandue que la pauvreté perçue seulement pour les deux quintiles les plus pauvres.

La comparaison entre l'incidence de la pauvreté perçue (67,4%) et celle de la pauvreté monétaire (48,5%) montre un écart de 18,9 points de pourcentage. Cela signifie que les ménages ont tendance à se considérer pauvres même si leur pouvoir d'achat (capacités de se payer un panier de biens qui les maintient au-dessus du seuil de pauvreté) laisse penser le contraire. Toutefois, ce sentiment à tendance à s'atténuer avec le degré d'urbanisation. Assez prononcé en milieu rural, le sentiment de pauvreté se fait moins sentir dans les villes en particulier à Dakar. Cela résulterait du fait que les ménages ont tendance à relativiser leurs conditions de vie, c'est-à-dire à se comparer à d'autres. Ainsi, même des ruraux ayant un niveau de vie acceptable peuvent se considérer comme relativement pauvres, s'ils se comparent plutôt aux citoyens.

Pour comparer les deux types de mesures, il a été créé quatre groupes de ménages définis ainsi qu'il suit et répartis dans le tableau 6.

1. **Pauvres O – Pauvres S** : ménages pauvres objectivement et subjectivement
2. **Non Pauvres O – Non Pauvres S** : ménages non pauvres objectivement et subjectivement
3. **Pauvres O – Non Pauvres S** : ménages pauvres objectivement mais non pauvres subjectivement
4. **Non Pauvres O – Pauvres S** : ménages non pauvres objectivement mais pauvres subjectivement

Tableau 6 : Répartition des ménages selon la catégorie et le

Groupe	Libellé	Effectif	Pourcentage	Pourcentage cumulé
1	Pauvres O – Pauvres S	354 995	36,8	
2	Non Pauvres O – Non Pauvres S	196 536	20,4	57,2
3	Pauvres O – Non Pauvres S	116 983	12,2	69,4
4	Non Pauvres O – Pauvres S	294 899	30,6	100,0
	Ensemble	963 413	100,0	

Les groupes 1 et 2 sont ceux pour lesquels les deux mesures convergent dans leur catégorisation. Ainsi, pour plus de la moitié des ménages (57,2%), la catégorisation est la même, quelle que soit la méthode utilisée.

Les groupes 3 et 4 sont ceux pour lesquels les deux méthodes sont divergentes dans leur classement. On constate ici que les ménages classés non pauvres monétairement (30,6% de l'ensemble des ménages) et qui se déclarent pauvres sont plus nombreux que les ménages pauvres monétairement (12,2%) et qui se considèrent comme pauvres. Pour cette dernière catégorie, plusieurs raisons peuvent expliquer leur attitude : sentiment de fierté/orgueil, croyance religieuse ou toute référence à une autre échelle de valeurs immatérielles. On peut en déduire que comparativement à la mesure objective, l'approche subjective tend à aggraver l'incidence de la pauvreté. Ce sentiment ne traduit pas toujours un état de pauvreté mais le fait que les ménages, même aisés souhaitent toujours avoir des conditions de vie meilleures que celles dont ils jouissent.

Dans leur tentative de prédiction du niveau de vie en Russie, Ravallion et Lokshin ont créé une mesure 'objective' basée sur le revenu et une mesure 'subjective', ordonnées toutes de 1 à 7. Sur un effectif de 7377 individus, les mesures s'accordent sur 1785, soit 24% seulement. On peut en déduire que plus les catégories sont nombreuses, plus les divergences dans le classement sont importantes.

Au-delà des correspondances et des divergences entre les mesures objectives et subjectives du bien-être, ce qui importe c'est leur complémentarité. Ainsi, l'objectif principal et l'intérêt des enquêtes de perceptions de la pauvreté doit être de recueillir le point de vue des populations, en particulier l'opinion des pauvres dont on veut améliorer les conditions de vie. Ces points de vue portent essentiellement les manifestations de la pauvreté et les moyens de réduire les manques dont souffrent les populations pauvres, partant de la définition de leurs priorités. Il est généralement reconnu que la mobilisation des populations autour d'actions dont elles ont participé à l'élaboration contribue largement à la réussite de celles-ci.

Dans la suite, nous analysons la perception des populations, notamment les différences d'appréciation entre deux groupes particuliers qui constituent près de 46% des ménages. La première catégorie compte 116983 ménages et la seconde 294899. Dénommées 'non pauvres d'opinion' et 'pauvres d'opinion', ces catégories sont ainsi définies :

- 'pauvres monétairement' mais qui ne se considèrent pas comme tels
- 'non pauvres monétairement' mais qui se considèrent comme pauvres

L'enquête s'est intéressée à l'opinion des ménages sur des questions essentielles dans la mesure du niveau de vie, à savoir, l'alimentation, la le logement, l'habillement, la santé, l'éducation et les dépenses de cérémonies. Les dépenses de cérémonies qui constituent un poste important dans le budget des ménages sénégalais ont une signification sociale particulière en ce sens qu'elles traduisent, d'une certaine manière, une forme de participation des ménages à la vie de leur communauté. Pour chacun des postes ci-dessous, il a été posé la question de savoir si au cours des 12 derniers mois, le niveau de vie du ménage a été : **1. 'Moins que satisfaisant'**, **2. 'Satisfaisant'** **3. 'Plus que satisfaisant'** ou **4. 'Non applicable'**.

Les manques ou l'insatisfaction dans les besoins de base

La réponse **1. 'Moins que satisfaisant'** est ainsi répartie entre les deux groupes (tableau 7). On constate que les 'pauvres d'opinion' (non pauvres monétairement qui se déclarent pauvres) sentent le plus les manques. Le manque de revenus est le plus notoire, quel que soit le type de ménages : près de 97% parmi les 'pauvres d'opinion' contre 68,2% parmi les 'non pauvres d'opinion'. Suivent l'alimentation (89,4% contre 57,8%) et les soins de santé (88,9% contre 62,1%).

Les manques les moins cités concernent l'éducation des enfants (65,0% contre 42,4%) et les dépenses de cérémonies (61,6% contre 39,0%). Les 'pauvres d'opinion' semblent se soucier le plus de leurs dépenses de cérémonies, ce qui peut être perçues comme un moyen de se valoriser socialement.

Tableau 7 : Proportion de ménages déclarés "moins que satisfaits de leur niveau de vie" 'par poste

Libellé du poste	Pauvres d'opinion	Non Pauvres d'opinion
Revenus monétaires	96,7	68,2
Alimentation	89,4	57,8
Soins de santé	88,9	62,1
Habillement	86,1	53,0
Logement	83,8	54,3
Education des enfants	65,0	42,4
Dépenses de cérémonies	61,6	39,0

Les manifestations de la pauvreté

Concernant les principaux signes de manifestation de la pauvreté, les plus fréquemment cités sont, par ordre d'importance : 1. 'Difficultés de nourrir son ménage', 2. 'Ne pas pouvoir se soigner', 3. 'Pas de logement décent' et 4. 'Ne pas avoir de travail'. Les manifestations de la pauvreté présentent la même tendance que les manques déclarés par les ménages. Ici, hormis le manque de nourriture qui est plus caractéristique de la pauvreté parmi les 'pauvres d'opinion' (56,9% contre 49,1%), les deux groupes ont des perceptions assez proches sur le manque de moyens pour se soigner et se loger décentement logement et le manque de travail.

Tableau 8 : Proportion des ménages selon les 4 principaux signes de pauvreté par ordre d'importance

Rang	Libellé	Pauvres d'opinion	Non Pauvres d'opinion
1	Difficultés de nourrir son ménage	56,9	49,1
2	Ne pas pouvoir se soigner	24,6	24,3
3	Pas de logement décent	19,5	16,1
4	Ne pas avoir de travail	13,9	16,2

L'évolution de la pauvreté

Les 'pauvres d'opinion' sont plus sensibles aux tendances passées de la pauvreté. Ils sont plus nombreux à penser que la pauvreté s'est aggravée au cours des cinq dernières années (73,0% contre 46,0%) alors que pour l'avenir les 'non pauvres d'opinion' sont plus optimistes. La plupart d'entre eux s'attendent à une diminution de la pauvreté au cours des cinq prochaines années (54,7% contre 45,5%).

Les moyens de lutte contre la pauvreté

Pour les meilleurs moyens de lutter contre la pauvreté, les ménages mettent en avant le développement d'activités génératrices de revenus, l'appui matériel et financier de l'Etat et des partenaires au développement ainsi que la baisse de prix à la consommation. Les 'pauvres d'opinion' semblent souffrir plus que les autres de l'insuffisance de revenus (38,2% contre 29%) pour cause de manque de travail (ou d'activités mal rémunérées) et de la cherté des prix (21,7% contre 17,4%).

Tableau 9 : Proportion des ménages selon les principaux signes de pauvreté par ordre d'importance

Rang	Libellé	Pauvres d'opinion	Non Pauvres d'opinion
1	Développer les activités génératrices de revenus	38,2	29,0
2	Fournir un appui matériel et financier aux communautés	21,6	20,1
3	Baisser les prix à la consommation	21,7	17,4

Les priorités des communautés

Quelle que soit la catégorie, la disponibilité d'eau potable en quantité suffisante constitue la première priorité des communautés, suivie de la création de dispensaires fonctionnels, la promotion de l'emploi des jeunes et la baisse des prix à la consommation. Les proportions de ménages concernées dans les deux groupes sont similaires.

Tableau 10 : Proportion des ménages selon les principales priorités par ordre d'importance

Rang	Libellé	Pauvres d'opinion	Non Pauvres d'opinion
1	Eau potable	25,3	23,3
2	Dispensaires	16,0	16,7
3	Emploi des jeunes	15,3	18,5
4	Activités génératrices de revenus	14,6	13,2

Principales voies pour réduire la pauvreté

Les ménages citent en premier le système d'aide et de solidarité sociale, l'intervention de l'Etat ensuite et l'initiative personnelle des ménages en dernier lieu. Les 'pauvres d'opinion' sont plus

nombreux à attendre une action de l'Etat (près de 39,0% contre 37,0%) et les 'pauvres subjectivement plus enclins à compter sur les initiatives personnelles (près de 28,0% contre 22,0%).

Tableau 11 : Principales voies pour réduire la pauvreté selon le type de ménage.

Rang	Libellé	Pauvres d'opinion	Non Pauvres d'opinion
1	Système d'aide et de solidarité sociale	38,8	37,1
2	Intervention de l'Etat	38,0	33,8
3	Initiative personnelle des ménages	22,5	27,8
4	Autre	0,7	1,3
		100,0	100,0

La contribution à la réduction de la pauvreté

Les ménages répondent favorablement à l'éventualité d'apporter, en cas de besoin, leurs contributions à des programmes visant la réduction de la pauvreté dans leurs communautés. La tendance générale est la même pour les deux catégories quelle que soit la forme d'investissement. Dans chaque groupe la moitié est disposée à investir son travail et son argent pour soutenir une action de développement dans la communauté. Toutefois, les 'pauvres d'opinion' semblent plus disposés à contribuer pour de l'argent (19,0% contre 15,2%).

Tableau 12 : Contribution de ménages pour la réduction de la pauvreté

Rang	Libellé	Pauvres d'opinion	Non Pauvres d'opinion
1	Argent et Investissement humain	48,1	50,6
2	Investissement humain seulement	31,9	33,4
3	Argent seulement	19,0	15,2
4	Autre	1,0	0,7
	Ensemble	100,0	100,0

CONCLUSION

Les enquêtes de type budget consommation produisent des données qui permettent la mesure objective de la pauvreté et des inégalités entre les ménages et les milieux de résidence. Ils permettent ainsi de définir des profils de pauvreté et de suivre l'évolution des tendances. Toutefois, les dépenses et la consommation n'étant pas individualisées au moment de la collecte, les inégalités au sein des ménages ne sont pas mesurées. Ainsi sont considérés comme pauvres/non pauvres tous les individus appartenant au même ménage, ce qui n'est pas rigoureusement exact. En effet, l'inégale répartition des ressources au sein d'un ménage peut conduire à des situations individuelles différentes par rapport à la pauvreté.

L'intérêt des enquêtes de perception, c'est d'éclairer sur le point de vue des populations, en particulier les pauvres, sur l'impact et la pertinence des politiques, programmes et projets visant la réduction de la pauvreté ainsi que la définition des priorités en matière de développement économique et social. A ce propos, l'EPPS a contribué à rendre compte du point de vue des populations. Pour des raisons de coût et de contraintes de calendrier, elle s'est limitée aux chefs de ménage. Or, en matière de bien-être, on sait que plusieurs caractéristiques socioéconomiques et démographiques influent sur les perceptions des individus, ce qui signifie que le point de vue des chefs de ménage ne reflète pas toujours celui de la population en général.

Malgré les limites de l'une et l'autre approche, leur combinaison, par la passerelle qu'elle pose, contribue à améliorer nos capacités d'analyse, à approfondir notre connaissance d'un phénomène

aussi complexe que la pauvreté et enfin à faciliter la prise de décision en prenant en compte les préoccupations des pauvres.